

Vida Azimi

Stendhal: candidat à une préfecture¹

ABSTRACT: The administrative life of Stendhal as the French consulate in papal states in Italy is well known. His candidature to a prefectural position (under Louis-Philippe), is rather just mentioned and rarely studied. Thus, it highly deserves to be excavated, Stendhal is a naive yet cynical civil servant, rather a dilettante, despising the clerks, the “Komis”, as he refers to, tough with his collaborators, but searching administrative high “social positions” and gratification. As a civil servant, he is not recommendable, considering civil service as a rut to get out of and at the same time a kind of alimony helping his literary career.

KEYWORDS: Consulate, Prefect, administration.

“SFCDT” (*se foutre carrément de tout*)
Lettre à J.J. Ampère, 24 mars 1835

Voilà la devise que Stendhal se donne sous la Monarchie de Juillet et, sans le dire, particulièrement dans toute sa vie administrative. Il écrit, “en 1830, au mois de septembre, je rentre dans *l’ornière administrative* où je suis encore, regrettant la vie d’écrivain au troisième étage de l’hôtel de Valois, rue de Richelieu, n°71”². Déjà, en 1831 dès sa nomination comme consul à Civitavecchia, seul port des Etats pontificaux, un “trou abominable”³, par crainte d’être en délicatesse avec sa hiérarchie, il déclare qu’il ne veut pas publier : “Je me suis fait plat, j’écris peu ou point... Tout mon but est d’être moral comme un chef de bureau”⁴. Paradoxalement pour un fonctionnaire désinvolte, il est frileux et depuis son premier poste en 1800, au ministère de la Guerre, sous les ordres de son cousin Daru, secrétaire général du ministère, il estime travailler “sous les yeux d’un homme furieux et constamment en colère parce qu’il avait toujours peur. (...) Lui (Daru) avait une peur mortelle de Napoléon et j’avais une peur mortelle de lui”⁵. Opportuniste, profitant de toutes sortes de passe-droits et de protections, le fonctionnaire Stendhal paraît “suspect”, plutôt dilettante ; il cherche des places plus alimentaires et gratifiantes que réelles ; il le reconnaît lui-même : “Le vrai métier de l’animal (comme il se désignait) est d’écrire un roman, dans un grenier, car je préfère le plaisir d’écrire à celui de porter un habit brodé qui coûte 800 francs”⁶. Il se cherche une voie dans l’administration ce qui est aux antipodes de son tempérament et en contradiction avec son mépris des “Komis”

¹ Stendhal, *Mélanges de Politique et d’Histoire*, I, éd. Le Divan, MCMXXXIII, éditeur Henri Martineau, pp. 217-226. L’ouvrage est très rare et n’a jamais été réédité.

² Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, nouvelle éd. établie et commentée par Henri Martineau, Paris 1949, p. 23. C’est moi qui souligne.

³ Cité par J. Goldzinc, *Stendhal, l’Italie de cœur*, éd. Gallimard/Découvertes, Paris, 1992, p. 102.

⁴ Lettre à Mme Cuvier du 25 décembre 1831, in : *Aux âmes sensibles, Lettres choisies (1800-1842)*, choix d’Emmanuel Boudot Lamotte, 1^{ère} éd. 1942, éd. Mariella di Maio, Paris, 2011, p. 376.

⁵ Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, cit., p. 453.

⁶ Cité par René Servoise, Stendhal (1783-1842), “Revue des travaux de l’Académie des sciences morales et politiques”, Année 1975(2^e semestre); <http://www.armance.com/Servoise2.html>.

(commis). Selon son meilleur ami Romain Colomb, “il ne pouvait se plier à aucune gêne imposée, par un devoir quelconque et se trouvait en insurrection permanente contre toute obligation à l’accomplissement de laquelle n’était attaché aucun plaisir”⁷. Cela ne l’empêche pas de déclarer “pompeusement *d’être tombé* avec Napoléon”⁸, ni de se présenter comme un “administrateur à idées”, échafaudant en 1814 un projet élitiste d’une école d’administration⁹ réservée aux fils de pairs de France, de tyranniser ses collaborateurs quand il est consul dans les États pontificaux, ni de se vexer quand Guizot lui attribue la Légion d’honneur mais à titre d’homme de lettres. Monsieur Henri Beyle, consul en Italie, est bien connu. Il semble, dit-on incarner, la “figure la plus nette de diplomate écrivain”¹⁰ au XIX^e siècle, “la diplomatie aurait été (dans Lucien Leuwen) le motif principal, offrant une première vie à M. de Norpois”¹¹ s’il avait donné suite à sa première inspiration.

Après la campagne de Russie, il avait déjà été pressenti pour obtenir une préfecture mais selon ses vœux. “Je serai un peu humilié de n’avoir rien ; d’un autre côté être préfet autre part que dans les quatorze départements italiens est entièrement contre mes goûts les plus chers” écrit-il dans son *Journal* du 17 mars 1813¹². Il semble réellement avoir cru à la fois à la possibilité d’une fonction préfectorale et au fait que les circonstances politiques ont contrecarré ses ambitions : “...En 1814 (...) Mme la comtesse Daru, femme d’un ministre lui dit : “sans cette maudite invasion, vous alliez être préfet de grande ville”. J’eus quelque lieu de croire qu’il s’agissait de Toulouse”¹³. Il a de la suite dans les idées, même si avec le temps, il abaisse ses prétentions en 1830.

Une note énigmatique de Stendhal, bien connue des beylistes, dans *Le Rouge et le Noir* (chapitre XIII) confirme sa nouvelle démarche: “Esprit per.pré.gui.II A.30”¹⁴. Cette note renvoie aux annotations de 1933 de Henri Martineau dans *Mélanges de politique et d’Histoire* (voir *infra* le dossier de candidature). Quelques semaines plus tard il fut nommé consul à Trieste¹⁵ où *l’exequatur* lui fut refusé¹⁶.

Son désir naïvement cynique de se faire “une position sociale”, surtout fructueuse, dans une préfecture, est peu étudié. Cela mérite en conséquence d’exhumer le dossier de cette candidature établi par le grand spécialiste de Stendhal, Henri Martineau en

⁷ *Ibidem*.

⁸ *Ibidem*.

⁹ Stendhal, *Mélanges*, cit.

¹⁰ *Écrivains et diplomates. L’invention d’une tradition XIX^e-XXI^e siècles*, (sous la dir. de Laurent Badel, Gilles Ferragu, Stanislas Jeanesson et Renaud Meltz), éd. Armand Colin-Institut français/Recherches, Paris 2012, p. 22.

¹¹ *Ibidem*.

¹² Cité par Philippe Berthier, *Stendhal*, Paris, 2010, p. 210.

¹³ Stendhal, *Souvenirs d’égotisme*, (1832), Paris, 1952, p. 47.

¹⁴ Stendhal, *Romans et Nouvelles*, La Pléiade, Paris, 1952, Tome I, éd. établie et annotée par Henri Martineau, p. 527.

¹⁵ Stendhal, *Romans et Nouvelles*, cit. note p. 1476-1477.

¹⁶ Son consulat à Trieste avec le succès du *Rouge et du Noir* et l’utilisation de son pseudonyme pour son œuvre littéraire lui vaut la désapprobation de Metternich qui demande la révocation de son brevet de consul, rappelant “tout ce qu’il a fait imprimer sous le nom de Stendhal contre le gouvernement autrichien en Italie” cité par Gilles Ferragu, “Chimère ou caméléon ? Les noms conformistes”, in : *Écrivains et diplomates*, cit., p. 110.

1933, textes singuliers jetant un nouveau regard critique sur Stendhal fonctionnaire.

Candidature à une Préfecture¹⁷

Les pages que l'on va lire sous ce titre proviennent des manuscrits de la Bibliothèque de Grenoble où elles occupent les folios 179 et 180 du tome 4 de R. 5896.

Romain Colomb y a ajouté sur un petit papillon cet avertissement :

1830. Ce projet de proclamation, ainsi que les divers raisonnements et notes qui l'accompagnent, établissent nettement qu'après la révolution de Juillet 1830, Beyle songea sérieusement à obtenir une Préfecture ; je m'en étais douté, mais je n'en avais pas la conviction. 2 septembre 1844

Il n'est donc plus douteux que, dans les jours qui ont suivi la révolution de Juillet, Stendhal s'est attendu à être nommé Préfet. Sa tournure d'esprit, sa causticité, sa réputation d'amoralisme, son renom de dilettante, tout a dû contribuer à l'échec de ce cher projet.

M. Maurice Parturier, partant d'une phrase jusqu'alors peu remarquée de la correspondance, a pu déchiffrer une note du Rouge et Noir demeurée sibylline jusqu'à lui, et a ainsi donné un sens nouveau aux quelques pages que l'on va lire et particulièrement au dialogue qui les clôt.

En effet, le 17 janvier 1813, (lettre datée dans la Correspondance du 17 décembre 1830) Henri Beyle écrivait à son ami Mareste :

Mais M. Guizot ne veut pas des gens d'esprit, comme je l'ai noté au deuxième volume du *Rouge*, le jour même que vous m'avez notifié en dînant chez vous avec de fort bon vin. C'était, il me semble, le 11 août. Mon audience est du 3...

Voyons maintenant la note qui se trouve à la fin du chapitre XIII, au tome second du Rouge : Esprit per. Pré. Gui. II A.30. Grâce à la sagacité de M. Parturier, nous la déchiffrons ainsi : Esprit perdant préfecture Guizot. 11 août 1830. (Cf. le Bulletin du Bibliophile du 20 mai 1932.)

M. Pierre Arbelet, sous le titre de Stendhal candidat à une préfecture, avait publié tout l'essentiel des pages de Beyle dans un article fort documenté du Temps, 11 juillet 1908. Je lui ai emprunté beaucoup pour ma propre annotation historique de ces curieux documents.

H. M.

Candidature à une Préfecture

Proclamation

Le prince illustre qui est à la tête de notre jeune liberté vient de dire à la Chambre de vos députés :

“Tous les droits doivent être solidement garantis, toutes les institutions nécessaires à leur plein et libre exercice doivent recevoir les développements dont elles ont besoin.”

Appelé par M. le Lieutenant général du Royaume¹⁸ à l'administration du

¹⁷ Les notes des textes de ce dossier de candidature sont celles de Henri Martineau.

¹⁸ Louis Philippe fut lieutenant du Royaume du 31 juillet au 8 août, date à laquelle il devint roi des Français. Beyle dut probablement rédiger ce projet de proclamation le 3 août, date de sa visite officielle à Guizot.

département d...¹⁹, je viens au milieu de vous pour hâter les heureux développements de vos institutions, pour diriger vos efforts.

Le respect de tous les droits, le soin de tous les intérêts ; la bonne foi dans le gouvernement, ce sont mes moyens. Je vous demande votre concours libre et fervent. Je compte mériter votre estime et remplir mes devoirs avec exactitude.

Concitoyens, voulez-vous réellement cette liberté après laquelle nous marchons depuis quarante années? Saisissez-la, elle est à votre portée. Nous la possédons à jamais si nous savons la défendre. Formons notre garde nationale. Que le plus petit village ait dix hommes ou cinq hommes résolus à défendre leurs droits et personne ne songera à les attaquer.

Dévoué à la loi fondamentale, au Prince, à la garde nationale, je seconderai de toutes mes forces le grand mouvement qui s'opère en France. Jamais nous n'aurons excité à meilleur droit, l'envie et l'admiration de l'étranger²⁰.

Que vos jeunes concitoyens des campagnes apprennent deux choses : le maniement des armes et à lire.

Soyons sincères dans nos efforts et avant un mois l'existence du citoyen sera environnée de toutes les garanties désirables ; le commerce et l'agriculture jouiront de tous les avantages d'une fécondité profonde.

Je recevrai toujours avec reconnaissance les avis que vous voudrez bien me donner.

Le Préfet du Finistère
BEYLE²¹

Quimper, le 11 août 1830.

Dire à Monsieur G(uizot)²²

Avez-vous le temps, Monsieur de répondre à quelques questions? Monsieur, je crois qu'on mène le peuple comme les chevaux en lui parlant beaucoup. Dois-je parler? Le parti noble ne sait pas parler, et d'ailleurs n'a pas d'occasion.

Je paraîtrai plutôt en habit de garde nationale qu'en uniforme brodé. La broderie n'est guère de saison.

Dois-je aller à la messe?

Dire à M. G(uizot): je fais abstraction de tout amour-propre. Je prie le ministre de m'avertir de mes erreurs par un mot bien clair et bien intelligible. Si je ne me corrige pas à l'instant c'est que je n'aurai pas compris.

Dois-je encourager les paysans à se fabriquer des piques?

Que faut-il faire à l'égard 1° des maires de campagne?

2° des conseillers de préfecture?

Il me semble que je dois m'entourer de l'élection dernière, consulter les membres du bureau définitif (si l'élection a été libérale²³).

¹⁹ Colomb a ajouté en surcharge: *du Finistère*.

²⁰ En marge de cet alinéa, Beyle a écrit : "Il faut amadouer le parti républicain".

²¹ A la suite de sa signature, Beyle en trace plusieurs autres : Beyle ou H. Beyle, et écrit au-dessous : "le plus court".

²² Guizot avait été nommé le 1^{er} août commissaire provisoire au département de l'Intérieur, et confirmé dans ce ministère le 11 août.

²³ Beyle en surcharge de cette parenthèse en souligne le caractère personnel en écrivant: *For me*.

Dois-je consulter les hommes de l'extrême gauche ou du centre gauche?

A peine le ministre vu, si on le voit, aller au ministère écrire : M. Beyle est venu prendre des ordres à trois heures. Il est prêt à partir par la Malle-poste. Il va voir les députés du département de... en leur demandant renseignements sur les hommes auxquels il peut se fier. M. Beyle loge rue de Richelieu n°71, vis-à-vis la Bibliothèque.

Me faire présenter par M. Palluys à son sous-chef de Bureau.

(Texte ou note sans titre)

Acheter :

Toupet

Dentier

Parapluie

Rendre deux vol. au docteur E. Edw(ards)

Acheter deux cravates noires

Commander trois paires de bottes

Acheter un habit de garde nationale 55fr.

Ecrire...et si la Préfecture est grande à M. l'avocat Blanchet

Voir :

Le National

Le Temps

M. Dubois du *Globe*

Mme de Mirbel

Mme Ancelot

M. de Pastoret

Mme de Meninsi

M. Réal

M. Français de Nantes (s'il est ici)

Apollinaire

M. Monnier

M. Bignon et carte à tous les ministres

Attaquer Mme de Dolomieu s'il y a mèche

To ask the libéral députés of the dep(artment) (Ne pas voir les ultras et les tièdes)

1° Quels sont les quatre hommes de la ville les plus ultras?

2° Les quatre les plus libéraux?

3° Les quatre plus riches?

4° Les quatre qui ont le plus d'esprit?

5° Les quatre femmes les plus jolies?

6° Les plus méchants des prêtres?

Etablir un registre pour mes lettres aux ministres et gens de P(aris)

Politique :

Ne pas dire que je dois comme il...

Je dois à ...un peu embarrassant.

Dialogue

D.- Votre Excellence est trop honnête homme pour vouloir établir un gouvernement de *faveur*. Il s'agit donc d'employer les plus dignes, où trouverez-vous trente hommes de mérite pour les trente grandes préfectures?

M. G(uizot).- Vous demandez une place à Girod de l'Ain²⁴ .

D.- Je suis pauvre. C'est une place pour vivre. Cela se voit et ne me dégrade pas.

Une préfecture de six mille âmes me dégrade.

M. G(uizot).- Que ferez-vous si l'on vous nomme à Tulle ou à Mende?

- Je partirai demain et enverrai ma démission le 1^{er} janvier 1831

(3 août 1830).

Vida Azimi

Directrice de recherche au CNRS, CERSA/Université Paris II

²⁴ Girod de l'Ain, député d'Indre-et-Loire, vice-président de la Chambre, venait d'être nommé préfet de police le 1^{er} août. Il avait été auditeur au Conseil d'Etat la même année qu'Henri Beyle en 1810. Celui-ci sans doute se faisait recommander par lui.